JUSTICE F.S.U.

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

VOTER C'EST S'IMPLIQUER

LE **SNEPAP-FSU** PROPOSE À TOUS LES PERSONNELS UN **ESPACE SYNDICAL** D'**EXPRESSION** COLLECTIVE ET **SOLIDAIRE**, QUI SOIT **FORCE** DE PROPOSITION !

POUR **SORTIR** DE L'**ISOLEMENT** FACE À L'**ARBITRAIRE** DE L'ADMINISTRATION, POUR **IMPOSER** ENSEMBLE LE **RESPECT** DE NOS **DROITS**, POUR **AMÉLIORER** NOS CONDITIONS DE **TRAVAIL** ET LA **REVALORISATION** DE NOS STATUTS, FAITES-LE CHOIX DE

VOTER POUR LE SNEPAP-FSU !

NOS CANDIDAT.ES

NOM	PRENOM	CORPS	AFFECTATION
COULON	Fabienne	Surveillante	MA LE MANS
LE DIMEET	Vincent	Surveillant	MA LE MANS
DIOT	Jérôme	Surveillant	PREJ LE MANS
DUMANS	Julien	Surveillant	MA LE MANS
LOUHAB	Kamel	Surveillant	MA LE MANS
ONILLON	Jonathan	Surveillant	MA LE MANS

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE !

Ce vote s'effectue par **correspondance** ou directement **à l'urne** dans les bureaux de vote **où vous êtes inscrit-es** pour ce scrutin.
Les documents permettant de connaître votre bureau de vote seront affichés dans les services au plus tard le 6 novembre 2018.
Votre Bulletin de vote doit comporter ni rature, ni surcharge.

snepap FSU
12-14 rue Charles Fourrier - 75013 Paris
Tél : 07.69.17.78.42
Tél : 07.86.26.55.86
Mél : snepap@free.fr

JEUDI 6 DECEMBRE 2018

Élections Professionnelles

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DE RENNES

Scrutin n°246

snepap FSU Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

Le SNEPAP-FSU est partie prenante de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) qui constitue la deuxième organisation syndicale dans la Fonction Publique d'État. Elle lutte au quotidien pour la défense et le développement de vos services publics, garants de la solidarité nationale et de l'accès pour toutes et tous aux droits à l'éducation, la santé, la culture, la protection sociale…Elle agit pour la création d'emplois, la défense du pouvoir d'achat et lutte pour la résorption de la précarité.

Le SNEPAP-FSU, organisé de façon multi-catégorielle, rassemble et défend toutes les catégories de personnels de l'Administration Pénitentiaire pour un service public de qualité. De plus en plus représenté au sein du ministère de la justice, le SNEPAP-FSU siège au Comité Technique Ministériel et par ce biais, il représente l'ensemble des personnels, dans la diversité de leurs métiers et la reconnaissance de leurs spécificités.

Les représentants des personnels du SNEPAP-FSU défendent l'ensemble des personnels sans considération syndicale ou idéologique.

NOS MANDATS

Pour le SNEPAP-FSU, la qualité du Service Public de la Justice et la sécurité des personnels qui y œuvrent sont indissociables d'une politique pénale progressiste et respectueuse des usagers.

Nous luttons pour un cadre pluridisciplinaire respectueux des compétences et des spécificités de chacun des acteurs pénitentiaires.

Nous revendiquons les moyens humains, matériels et des conditions d'intervention adéquates pour l'exercice des missions des personnels de surveillance.

Nous militons pour une vision rénovée et ambitieuse du métier de surveillant pénitentiaire et l'accès à la catégorie B grâce à l'évolution métier, notamment liée au déploiement des modules « respect » dans de nombreux établissements.

Pour les personnels de surveillance évoluant en SPIP, le SNEPAP-FSU plaide pour la reconnaissance de leur spécialité qui implique la possibilité d'avancement sur place au grade de Premier surveillant. De ce fait, ceux-ci doivent pouvoir bénéficier d'une formation spécifique leur permettant d'être reconnus comme « spécialistes ». De surcroît, pour leur sécurité, les interventions en binômes apparaissent indispensables.

UN SENS À NOS MISSIONS...

Le SNEPAP-FSU considère que le métier de surveillant doit évoluer pour tenir compte des conditions difficiles d'exercice. Il est indispensable d'élargir le champ de compétences et d'interventions des surveillants, trop souvent cantonnés à des « ouvertures/fermetures de portes » et à la surveillance passive.

L'entrée des personnels de surveillance dans les SPIP, souhaitée par le SNEPAP-FSU, a favorisé une approche pluridisciplinaire, transversale et a décloisonné les liens entre les agents pénitentiaires.

- Pour le SNEPAP-FSU, **il est nécessaire de favoriser un socle de formation commun à l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire**. Le rapprochement des différents acteurs, dès la formation initiale, est le gage d'une meilleure connaissance des missions de chacun et le point de départ d'une véritable démarche pluridisciplinaire.

- La mission de garde et de réinsertion ne se réduit pas à la notion de « maintien de l'ordre public » ni à celle de contrôle ! Le travail pluridisciplinaire doit être développé et le personnel de surveillance associé à toutes les commissions qui en découlent. La complexité de ce métier ne saurait occulter l'intérêt qu'il représente, tant pour les différentes catégories de personnels (surveillants, CPIP, etc.) que pour les personnes placées sous main de justice. Il ne s'agit pas de supprimer les spécificités de chacun mais bien de favoriser un travail en commun. **Les personnels de surveillance doivent prendre toute leur place dans le parcours d'exécution de la peine**.

- Nous revendiquons la pleine reconnaissance des personnes exerçant des fonctions spécialisées avec des perspectives de carrières et des moyens dédiés. La fonction de moniteur de sport, par exemple, ne doit pas être détournée par d'autres tâches que celles incombant à sa spécialité. L'attractivité de ce poste passe par une véritable politique sportive et éducative.

C'EST QUOI ÊTRE UN SYNDICAT ?

Pour le SNEPAP-FSU, être un syndicat de militants c'est avant tout être au service de tous les agents ! C'est la raison pour laquelle :

- **Nous nous engageons à représenter et informer, sans critère d'appartenance, tous nos collègues** comme lors des CAP par exemple. Et nous ne restreignons pas l'accès à l'information par la saisie d'un mot de passe secret...

- **Nous sommes le seul syndicat à ouvrir régulièrement à toutes personnes intéressées nos congrès régionaux** ainsi que nos formations syndicales dédiées à l'animation des Comités Techniques Locaux

- **Nous œuvrons pour que l'égalité femmes/hommes ne soit plus un mythe !** Même si la représentativité est imparfaite lors de ces élections professionnelles, le SNEPAP-FSU saisit cette opportunité pour faire avancer la règle de la parité

- **Nous sommes impliqués sur la prévention des risques psychos-sociaux** aussi bien au niveau national que local, afin d'amender au mieux les textes proposés par l'administration et donc défendre le bien-être des personnels

Pour les droits des personnels :

- individuellement, par le soutien et les conseils
- collectivement, par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de lutte (droits horaires, réforme statutaire etc.)

snepap FSU

VOTEZ POUR LE SNEPAP-FSU !

JUSTICE F.S.U. ENGAGÉ·ES AU QUOTIDIEN

L'ENGAGEMENT DES REPRÉSENTANTS DU SNEPAP-FSU EN CAPI

Le SNEPAP-FSU n'est pas dupe ! **Nous réclamons que cette instance reprenne une vraie place dans le dialogue social !**

Nous exigeons que notre administration :

Convoque l'agent qui se retrouverait en situation litigieuse de titularisation afin qu'il puisse se défendre comme lors d'un conseil de discipline

Soit transparente sur l'avancement des personnels en donnant accès au classement et aux critères de choix